



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Crimes antisémites

Question au Gouvernement n° 744

### Texte de la question

#### CRIMES ANTISÉMITES

**M. le président.** La parole est à M. Pierre-Yves Bournazel, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

**M. Pierre-Yves Bournazel.** Ma question s'adresse à M. le Premier ministre ainsi qu'à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur. Vendredi soir, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, un crime barbare a été commis contre une femme de quatre-vingt-cinq ans. Elle a été poignardée à plusieurs reprises, et son appartement incendié.

Je veux d'abord saluer le travail des enquêteurs, qui ont rapidement identifié deux suspects. Le parquet de Paris a décidé de retenir le caractère antisémite de leur crime et d'ouvrir une information judiciaire pour « assassinat à raison de l'appartenance vraie ou supposée de la victime à une religion et sur personne vulnérable ». En effet, Mme Mireille Knoll, rescapée du Vél d'Hiv, était juive.

Cet assassinat a suscité une vive émotion dans le pays et à Paris, capitale héritière des Lumières, ville de la liberté, de la tolérance et de la diversité. J'ai confiance dans la capacité de sursaut et de résilience des habitants. Il le faut, car beaucoup de combattants des valeurs humanistes se sentent de plus en plus impuissants face à un phénomène qui se diffuse ! Souvenons-nous du meurtre de Sarah Halimi dans le même arrondissement il y a un an. Les Parisiennes et les Parisiens ont souhaité organiser une marche blanche, demain mercredi, place de la Nation, pour faire entendre leur voix contre l'antisémitisme et toutes les formes de racisme.

Lorsqu'on assassine une personne en raison de ce qu'elle est profondément – sa religion, son origine, la couleur de sa peau ou son orientation sexuelle –, on s'attaque aux valeurs fondamentales de la République. L'antisémitisme est un mal qui ronge dangereusement notre société.

Monsieur le Premier ministre, je connais votre attachement à la lutte contre l'antisémitisme et contre toute forme de racisme. Pouvez-vous indiquer les mesures structurelles que votre gouvernement compte prendre pour lutter contre le fléau de la radicalisation des esprits et de la haine de l'autre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

**M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur.** Comme vous, monsieur le député, j'ai été horrifié par la violence et le meurtre barbare dont a été victime Mme Mireille Knoll. Onze coups de couteau pour la tuer et la dépouiller avant d'incendier son appartement !

**M. Pierre Cordier.** Il n'y a pas de peine assez dure pour ça !

**M. Gérard Collomb**, *ministre d'État* . Comme vous l'avez indiqué, les auteurs de ce meurtre ont été rapidement retrouvés. Je me félicite de la célérité des services de police.

Mais ce qui est terrible, c'est que l'un des auteurs disait à l'autre : « C'est une juive, elle doit avoir de l'argent ! » Tels sont les stéréotypes qui sont de plus en plus courants dans notre société et contre lesquels il nous faut lutter. Depuis le début de l'année, pas moins de trente-trois faits à caractère antisémite ont été signalés.

Comme l'a indiqué M. le Premier ministre, nous avons élaboré un plan de lutte contre l'antisémitisme. Nous mènerons les actions nécessaires pour faire reculer celui-ci avec tous les acteurs de la communauté juive, car ce cancer ne doit pas ronger notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre-Yves Bournazel](#)

**Circonscription :** Paris (18<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 744

**Rubrique :** Crimes, délits et contraventions

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 mars 2018](#)